

Quelles sont les catégories de pronoms ?

On distingue 6 catégories de **pronoms** :

- Les pronoms personnels : ils remplacent ou désignent une personne qui parle, une personne à qui on parle, une personne, une chose ou un animal dont on parle. Ce sont : je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles, me, te, se, le, la, les, moi, toi, soi, lui, leur, eux, en, y.
- Les pronoms possessifs : ils remplacent un nom commun précédé d'un déterminant possessif. Ce sont : le mien, le tien, le sien, la tienne, la sienne, la nôtre, la vôtre, la leur, les miens, les miennes, les tiens, les tiennes, les siens, les siennes, les nôtres, etc.
- Les pronoms démonstratifs : ils remplacent un nom commun précédé d'un déterminant démonstratif. Ce sont : celui, celle, ceux, ce, celui-ci/là, celle-ci/là, etc.
- Les pronoms indéfinis : ils remplacent un nom commun précédé d'un déterminant indéfini. Ils désignent un nom ou un groupe nominal dont l'identité reste vague et/ou le nombre imprécis. Ce sont : personne, nul, aucun, quelqu'un, quelque chose, chacun, peu, certains, quelques-uns, plusieurs, beaucoup, la plupart, etc.
- Les pronoms relatifs : ils introduisent une proposition subordonnée relative et remplace le plus souvent un groupe nominal ou un pronom. Ce sont : qui, que, dont, où, lequel, laquelle, auquel, etc.
- Les pronoms interrogatifs : ils servent à poser une question à propos d'une personne, d'un animal ou d'une chose. Ce sont : qui, que, quoi, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, auquel, etc.